



Compte-rendu du bureau
du 10 février 2011

LE PRÉSIDENT

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général
des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 10 février, à 17 heures 45, le Bureau de la communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni Salle 004, Espace
Saint-Marc, 5 place du 6 juin 1944, 45000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Président

Date de la convocation du Bureau : 03/02/2011

ÉTAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD
CHANTEAU : M. Jean-Pierre LEIZOUR
CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Nicolas BONNEAU
COMBLEUX : M. Jacques BIE
MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUULT
ORLEANS : Mme Isabelle BARANGER, M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Michel MARTIN
ORMES : M. Alain TOUCHARD
SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. David THIBERGE
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Jackie ZINSIUS
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN
SEMOY : M. Laurent BAUDE

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

BOU : Mme Nicole WOJCIK donne pouvoir à M. Jean-Pierre LEIZOUR
ORLEANS : M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Michel MARTIN
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU donne pouvoir à Mme Michèle FOULIARD

ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES
FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Pierre BAUCHET
INGRE : M. Christian DUMAS
MARDIE : M. Pierre CHARRON
OLIVET : M. Hugues SAURY
ORLEANS : Mme Béatrice BARRUEL, Mme Muriel CHERADAME, Mme Anne D'AUX, M. Florent
MONTILLOT
SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX
SARAN : M. Roger RUFFIER

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	29
Nombre de délégués en exercice	29
Quorum	15



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

COHESION SOCIALE

CS 01 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune d'Olivet (rue de la vallée) - Construction de 12 logements sociaux PLS collectifs - Approbation de principe - Autorisation du Président à signer une convention APL à passer avec l'Association Foncière Logement.

Le bureau a apporté son approbation de principe sur l'opération de construction de 12 logements sociaux PLS sur la commune d'Olivet, rue de la Vallée, par l'Association Foncière Logement et a approuvé la convention APL à passer avec l'Association Foncière Logement.

CS 02 - Habitat-Logement - Commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle (rues Georges Guynemer et Léon Blum) - Construction de 17 logements sociaux PLUS ANRU individuels - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec Les Résidences de l'Orléanais.

Le bureau a approuvé l'attribution d'une subvention de 40 800 € au titre de la Communauté d'agglomération, aux Résidences de l'Orléanais sur une assiette prévisionnelle d'opération de 2 004 679,28 € TTC, pour permettre la construction de 17 logements PLUS ANRU situés rues Georges Guynemer et Léon Blum à Saint-Jean-de-la-Ruelle et a approuvé la convention de subvention à passer avec Les Résidences de l'Orléanais.

DEPLACEMENTS

DEP 01 - Déplacements - Réseau bus - Marché public de maîtrise d'œuvre - Mise en accessibilité des arrêts - Approbation du marché de maîtrise d'œuvre à passer avec le bureau d'études EMCBTP.

Le bureau a décidé de passer un marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée avec le bureau d'études EMCBTP pour la mise en accessibilité des arrêts de bus Programme 2010 pour un montant de 8 550 € HT soit 10 225,80 € TTC, (taux de TVA à 19,6 %) et a approuvé le marché correspondant.

Fait à Orléans, le 1^{er} FEV. 2011

Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN